

SENATE



SÉNAT

CANADA

Second Session
Forty-first Parliament, 2013-14-15

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

FISHERIES AND OCEANS

Chair:

The Honourable FABIAN MANNING

Tuesday, June 9, 2015

Issue No. 23

First (final) meeting :

Bill C-555, An Act respecting the Marine Mammal
Regulations (seal fishery observation licence)

INCLUDING:

THE ELEVENTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Bill C-555, An Act respecting the Marine Mammal
Regulations (seal fishery observation licence))

Deuxième session de la
quarante et unième législature, 2013-2014-2015

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

PÊCHES ET DES OCÉANS

Président :

L'honorable FABIAN MANNING

Le mardi 9 juin 2015

Fascicule n° 23

Première (dernière) réunion :

Projet de loi C-555, Loi concernant le Règlement sur les
mammifères marins (permis d'observation pour
la pêche du phoque)

Y COMPRIS :

LE ONZIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Projet de loi C-555, Loi concernant le Règlement sur les
mammifères marins (permis d'observation pour
la pêche du phoque))

STANDING SENATE COMMITTEE ON
FISHERIES AND OCEANS

The Honourable Fabian Manning, *Chair*

The Honourable Elizabeth Hubley, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Baker, P.C.	Munson
* Carignan, P.C. (or Martin)	Oh
* Cowan (or Fraser)	Poirier
Lovelace Nicholas	Raine
McInnis	Stewart Olsen
	Wells

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Oh replaced the Honourable Senator Meredith (*June 9, 2015*).

The Honourable Senator Munson replaced the Honourable Senator Hervieux-Payette, P.C. (*June 3, 2015*).

The Honourable Senator Hubley replaced the Honourable Senator Cordy (*June 3, 2015*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
PÊCHES ET DES OCÉANS

Président : L'honorable Fabian Manning

Vice-présidente : L'honorable Elizabeth Hubley

et

Les honorables sénateurs :

Baker, C.P.	Munson
* Carignan, C.P. (ou Martin)	Oh
* Cowan (ou Fraser)	Poirier
Lovelace Nicholas	Raine
McInnis	Stewart Olsen
	Wells

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Oh a remplacé l'honorable sénateur Meredith (*le 9 juin 2015*).

L'honorable sénateur Munson a remplacé l'honorable sénatrice Hervieux-Payette, C.P. (*le 3 juin 2015*).

L'honorable sénatrice Hubley a remplacé l'honorable sénatrice Cordy (*le 3 juin 2015*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Thursday, April 23, 2015:

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Doyle, seconded by the Honourable Senator Unger, for the second reading of Bill C-555, An Act respecting the Marine Mammal Regulations (seal fishery observation licence).

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator Doyle moved, seconded by the Honourable Senator Unger, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 23 avril 2015 :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Doyle, appuyée par l'honorable sénatrice Unger, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-555, Loi concernant le Règlement sur les mammifères marins (permis d'observation pour la pêche du phoque).

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Doyle propose, appuyé par l'honorable sénatrice Unger, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des pêches et des océans.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Charles Robert

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, June 9, 2015
(41)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 6:52 p.m., in room 356-S, Centre Block, the chair, the Honourable Fabian Manning, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Hubley, Manning, McInnis, Munson, Oh, Poirier, Raine, Stewart Olsen and Wells (9).

In attendance: Odette Madore, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, April 23, 2015, the committee began its consideration of Bill C-555, An Act respecting the Marine Mammal Regulations (seal fishery observation licence).

It was agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-555, An Act respecting the Marine Mammal Regulations (seal fishery observation licence).

It was agreed that the title stand postponed.

It was agreed that clause 1 carry.

It was agreed that the title carry.

It was agreed that the bill carry.

It was agreed that the chair report the bill to the Senate.

At 6:55 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mardi 9 juin 2015
(41)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 18 h 52, dans la pièce 356-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Fabian Manning (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Hubley, Manning, McInnis, Munson, Oh, Poirier, Raine, Stewart Olsen et Wells (9).

Également présente : Odette Madore, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 23 avril 2015, le comité entreprend son étude du projet de loi C-555, Loi concernant le Règlement sur les mammifères marins (permis d'observation pour la pêche du phoque).

Il est convenu que le comité procède à l'étude article par article du projet de loi C-555, Loi concernant le Règlement sur les mammifères marins (permis d'observation pour la pêche du phoque).

Il est convenu de reporter l'étude du titre.

Il est convenu d'adopter l'article 1.

Il est convenu d'adopter le titre.

Il est convenu d'adopter le projet de loi.

Il est convenu que le président fasse rapport du projet de loi au Sénat.

À 18 h 55, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Maxwell Hollins

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Wednesday, June 10, 2015

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans has the honour to present its

ELEVENTH REPORT

Your committee, to which was referred Bill C-555, An Act respecting the Marine Mammal Regulations (seal fishery observation licence), has, in obedience to the order of reference of Thursday, April 23, 2015, examined the said bill and now reports the same without amendment.

Respectfully submitted,

RAPPORT DU COMITÉ

Le mercredi 10 juin 2015

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans a l'honneur de déposer son

ONZIÈME RAPPORT

Votre comité, auquel a été renvoyé le projet de loi C-555, Loi concernant le Règlement sur les mammifères marins (permis d'observation pour la pêche du phoque), a, conformément à l'ordre de renvoi du jeudi 23 avril 2015, examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement.

Respectueusement soumis,

Le président,

FABIAN MANNING

Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, June 9, 2015

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans, to which was referred Bill C-555, An Act respecting the Marine Mammal Regulations (seal fishery observation licence), met this day at 6:52 p.m. to give clause-by-clause consideration to the bill.

Senator Fabian Manning (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I would like to welcome honourable senators. We are meeting to begin consideration of C-555, An Act respecting the Marine Mammal Regulations (seal fishery observation licence).

Further to the committee's decision last Tuesday, Mr. Greg Kerr, MP, was invited to appear this evening in his capacity as sponsor of C-555. Unfortunately, Mr. Kerr is not able to be with us today, and I'm told he's unavailable next week. I would remind members it is unusual to conduct clause-by-clause consideration of a bill without first hearing from witnesses, particularly the sponsor. Therefore, honourable senators, I'm in your hands as to whether we should proceed this evening.

Senator Stewart Olsen: I say we proceed.

The Chair: Do we have consensus to proceed with the bill this evening?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: I would like to remind senators of a number of points. If at any point a senator is not clear where we are in the process, please ask for clarification. I want to ensure that at all times we have the same understanding of where we are in the process.

I would also like to remind senators that some amendments that are moved may have consequential effects on other parts of the bill. I refer senators again to Beauchesne 698(2), which notes the following:

An amendment must not be inconsistent with or contradictory to the bill as so far agreed to by the committee; nor must it be inconsistent with a decision which the committee has given upon a former amendment.

The committee is the ultimate master of its own business within the bounds established by the Senate, and a ruling can be appealed to the full committee by asking whether the ruling shall be sustained.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 9 juin 2015

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans, auquel a été renvoyé le projet de loi C-555, Loi concernant le Règlement sur les mammifères marins (permis d'observation pour la pêche du phoque), se réunit aujourd'hui, à 18 h 52, pour faire l'étude article par article du projet de loi.

Le sénateur Fabian Manning (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bienvenue, honorables sénateurs. Nous sommes ici pour entreprendre l'étude du projet de loi C-555, Loi concernant le Règlement sur les mammifères marins (permis d'observation pour la pêche du phoque).

Selon la décision prise par le comité mardi dernier, M. Greg Kerr, député, a été invité à comparaître ce soir à titre de parrain du projet de loi C-555. Malheureusement, M. Kerr n'a pas pu se libérer aujourd'hui, et on me dit qu'il ne sera pas disponible la semaine prochaine non plus. Je rappelle aux membres du comité qu'il est inhabituel de procéder à l'étude article par article d'un projet de loi avant d'avoir entendu les témoins, en particulier le parrain du projet de loi. Honorables sénateurs, je m'en remets donc à vous pour déterminer si nous devrions procéder tout de même à l'étude ce soir.

La sénatrice Stewart Olsen : Je propose qu'on procède à l'étude.

Le président : Sommes-nous tous d'accord pour procéder à l'étude du projet de loi ce soir?

Des voix : D'accord.

Le président : J'aimerais rappeler certains points aux sénateurs. Si vous avez besoin de clarifications, n'hésitez pas à demander des explications en tout temps. Je veux m'assurer que tout le monde est sur la même longueur d'onde tout au long du processus.

Je vous rappelle également que certains amendements pourraient avoir des conséquences sur d'autres parties du projet de loi. Je vous renvoie au paragraphe 698(2) de Beauchesne, qui note qu'un amendement est irrecevable :

S'il va à l'encontre ou s'écarte des dispositions du projet de loi adopté jusque-là par le comité, ou s'il contredit une décision que le comité a rendue au sujet d'un amendement antérieur.

Le comité est le seul maître à bord, mais doit respecter les limites établies par le Sénat. Une décision peut ainsi faire l'objet d'un appel au comité, qui décide si elle doit être maintenue ou non.

Finally, I wish to remind honourable members that if there's any uncertainty as to the results of the voice vote or show of hands, the most effective route is to request a roll call vote, which obviously provides unambiguous results. Senators are aware that a tied vote negates the motion in question.

Are there any questions? If not, is it agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-555?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the title stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 1 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the title carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the bill carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Does committee wish to consider appending observations to the report?

Hon. Senators: No.

The Chair: Is it agreed that I report the bill to the Senate?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Is there any further discussion?

Hon. Senators: No.

(The committee adjourned.)

Finalement, je vous rappelle que s'il y a des doutes concernant l'issue du vote oral ou à main levée, la solution la plus efficace consiste à procéder à un vote par appel nominal, qui élimine évidemment toute ambiguïté. Les sénateurs savent qu'en cas d'égalité des voix, la motion est réputée rejetée.

Y a-t-il des questions? Sinon, êtes-vous d'accord pour que le comité procède à l'étude article par article du projet de loi C-555?

Des voix : Oui.

Le président : L'étude du titre est-elle reportée?

Des voix : Oui.

Le président : L'article 1 est-il adopté?

Des voix : Oui.

Le président : Le titre est-il adopté?

Des voix : Oui.

Le président : Le projet de loi est-il adopté?

Des voix : Oui.

Le président : Le comité souhaite-t-il annexer des observations au rapport?

Des voix : Non.

Le président : Dois-je faire rapport du projet de loi au Sénat?

Des voix : Oui.

Le président : Avez-vous d'autres commentaires?

Des voix : Non.

(La séance est levée.)

